

taire royal, les deux tiers de la Seigneurie. Le 12 octobre 1688, Hazeur obtient l'autre tiers par sentence d'adjudication de la prévôté de Québec. Enfin, le 28 mai 1700, par acte passé devant maître Chambalon, il devient propriétaire de toute la seigneurie, ayant désintéressé son beau-frère.

Le 23 mars 1691, le comte de Frontenac et l'intendant Champigny concédaient au même Hazeur une étendue de terre au lieu appelé la Grande-Vallée des Monts, de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur dans les terres, pour y établir la pêche de la morue et faire d'autres établissements ; on verra plus loin qu'il y avait dans ce fief une ardoiserie qui fut exploitée durant plusieurs années.

Enfin, le 20 avril 1705, Hazeur obtient du marquis de Vaudreuil et de M. de Beauharnois une nouvelle concession de trente lieues de terre appelée le Port-à-Choix, tirant d'un côté vers Belle-Isle à l'est, et nord-est, jusqu'à la rivière dite aux Saumons, avec les isles et battures qui s'y rencontrent, qui est environ dix lieues du dit Port-à-choix sur dix lieues de profondeur ; et de l'autre côté, tirant au sud, vingt lieues jusqu'à la rivière dite l'Ours blanc, avec les isles qui s'y rencontrent et la profondeur de dix lieues.

M. Hazeur s'était marié, le 21 novembre 1672, comme on l'a vu, à Anne Soumande, fille de Pierre Soumande et de Simonne Côté. Elle mourut le 6 mars 1692, à l'âge de trente-cinq ans. Son mari convola le 16 janvier 1696 et épousa Elizabeth Barbe, fille de Sylvain Barbe, huissier à cheval du Châtelet de Paris, et de Jeanne Girardin.

Du premier mariage naquit, le 16 juillet 1678, Jean-François qui entra au Séminaire de Québec, le 7 avril 1687 et en sortit le 28 août 1691 "n'ayant point d'inclination pour les études". En 1695, on le trouve à Paris, et M. l'abbé Tremblay écrit que le jeune Hazeur va se faire jésuite. En 1700 : "Le fils de Hazeur, dit-il, qui